



Comment soumettre un reçu d'événement pour un remboursement

- 1) **Événements gratuits** : Veuillez vous inscrire et assister à autant d'événements que vous le voulez. Vérifiez auprès de votre professeure ou professeur si l'un de ces événements a lieu pendant les heures de travail.
- 2) **Événements payants** :
 - **Étape 1)** Vérifier l'éligibilité de l'événement à l'aide du [Formulaire pour les événements](#)
 - **Étape 2) Soumettre un reçu pour un remboursement** : Inscrivez-vous et achetez un billet par vous-même. Il suffit de soumettre votre reçu en utilisant le Formulaire pour les événements (sélectionnez l'**option 2**) : [Formulaire pour les événements](#)
 - Chaque stagiaire dispose d'une allocation de 200 \$ CA pour participer à des événements. Mitacs ne vous remboursera pas et ne vous achètera pas de billets une fois que vous aurez atteint cette limite.
 - Tout autre coût associé tel que des vols, des hôtels et de la nourriture ne sont pas éligibles au remboursement.
 - Si le coût d'un billet excède 200 \$ CA, Mitacs vous remboursera seulement jusqu'à 200 \$ CA.
 - Veuillez prendre note de la devise dans laquelle vous achetez votre billet. Les remboursements seront effectués en **dollars canadiens** seulement.

***Remarque concernant les reçus : Veillez à conserver tous les reçus lorsque vous achetez des billets. Les reçus doivent indiquer :**

- votre nom complet;
- le nom de l'événement;
- le coût total de l'événement.
- Les reçus peuvent inclure des captures d'écran des confirmations ou reçus envoyés par courriel ou des captures d'écran des pages de confirmation.

Tout renseignement manquant peut entraîner des retards ou le rejet des demandes de remboursement. **Aucun remboursement ne sera accordé sans preuve d'achat.**

- Tout autre coût associé tels que des vols, des hôtels et de la nourriture ne sont pas éligibles au remboursement.

Si vous avez des questions, écrivez à l'équipe SRG de Mitacs à assistance@mitacs.ca.